

Information trimestrielle du CIC : Mars 2014

PNB en millions €	1T 2014	1T 2013	Var 1T14/ 1T13
Banque de détail	845	810	+ 4 %
Banque de financement	74	62	+ 19 %
Activités de marché	130	151	- 14 %
Banque privée	113	120	- 6 %
Capital développement	64	29	+ 121 %
Structure et holding	(39)	(54)	n.s.
Total PNB	1 187	1 118	+ 6 %

Coût du risque (charge)	65	74	- 12 %
--------------------------------	-----------	-----------	---------------

Le CIC poursuit le développement de son activité : Les dépôts bancaires* à 105,7 milliards d'euros progressent de 1,5% sur un an principalement grâce aux comptes courants créditeurs (+10,3%).

Sur la même période, les crédits* à 140,1 milliards d'euros affichent une croissance de 2,4% tirée par la hausse des crédits à l'habitat (+3,5%) et les crédits d'investissement (+5,4%).

A fin mars 2014, le PNB global du CIC s'établit à 1 187 millions d'euros contre 1 118 millions d'euros à fin mars 2013, en hausse de 6% principalement grâce à la banque de détail et au capital-développement.

Banque de détail

La banque de détail en France a poursuivi son développement qui a notamment permis sur un an d'enregistrer une hausse :

- de 2,4 % du nombre de clients** à 4 710 826;
- de 4,9 % du stock de contrats d'assurances IARD** à 3 219 852;

- et des activités de services (banque à distance : +6,0 % à 1 740 627 contrats, téléphonie : +10,8 % à 355 535 contrats, protection vol : +12,1% à 80 613 contrats, TPE : +8,7 % à 115 536 contrats).

Les encours* de dépôts du réseau bancaire à 85,5 milliards d'euros sont en augmentation de 3,3 % dont 9,3% pour les comptes courants créditeurs et 6,8% pour l'épargne logement. Les encours* de crédits (105,6 milliards d'euros) croissent de 2,7 % dont 5,5% pour les crédits d'investissement.

Le coefficient d'engagement*** passe de 121,5 % au 31 mars 2013 à 120,9 % au 31 mars 2014.

Le PNB de la banque de détail s'élève à 845 millions d'euros en progression de 4 % par rapport à fin mars 2013 du fait de l'amélioration de la marge nette d'intérêt.

Banque de financement

Le PNB de la banque de financement enregistre une hausse de +19% à 74 millions d'euros contre 62 millions d'euros au 31 mars 2013.

Activités de marché

Le PNB passe de 151 millions d'euros au 31 mars 2013 à 130 millions d'euros au 31 mars 2014.

Banque privée

Le PNB passe de 120 millions d'euros au 31 mars 2013 à 113 millions d'euros au 31 mars 2014.

Capital-développement

Le PNB, au 31 mars 2014, est de 64 millions d'euros. Au 31 mars 2013, il s'établissait à 29 millions d'euros. Cette augmentation s'explique du fait d'une évolution très favorable du portefeuille.

Coût du risque

Le coût du risque global est en diminution à 65 millions d'euros à fin mars 2014 contre 74 millions d'euros à fin mars 2013. La légère augmentation du coût du risque avéré (+9 millions d'euros par rapport à mars 2013) est compensée par un écart favorable sur les provisions collectives de 18 millions d'euros.

* Encours fin de mois.

** Chiffres de mars 2013 revus.

*** Rapport exprimé en % entre le total des crédits nets et les dépôts bilan réseau.

Chiffres non audités et non IAS 34.

Evènement significatif

Le CIC détenait depuis 2004 une participation de 6,6% dans le capital de la Banca Popolare di Milano (BPM). La totalité de cette participation a été vendue fin mars et début avril 2014. Cette cession fait suite à la modification de la loi italienne en date du 17 décembre 2012 qui s'est traduite par l'interdiction pour les actionnaires de BPM de détenir directement et indirectement plus de 0,5 % du capital de la banque coopérative. BPM a signifié cette obligation au groupe CM-CIC ce qui lui laissait un an pour régulariser sa situation. Le groupe a donc décidé de céder sa participation avant la fin du délai d'un an fixé à septembre 2014. Cette opération se traduit par une augmentation du résultat 68 millions d'euros avant impôt.

Notations

Suite à l'approbation le 15 avril 2014 par le Parlement Européen de la directive en matière de rétablissement et de résolution des crises bancaires (EU Bank Recovery and Resolution Directive), l'agence de notation Standard & Poor's a placé, le 29 avril 2014, sous perspective négative quinze banques européennes dont les entités du groupe Crédit Mutuel-CIC.

Les notations du CIC sont dorénavant les suivantes :

	Standard and Poor's	Moody's	Fitch
Court terme	A-1	P-1	F1
Long terme	A	Aa3	A+
Perspectives	négatives	négatives	stables

L'information financière au 31 mars 2014 comprend le présent communiqué, les informations spécifiques basées sur les recommandations du Financial Stability Board et sur les expositions aux risques souverains.

L'information réglementée intégrale, y compris le document de référence est disponible sur le site internet : www.cic.fr/cic/fr/banques/le-cic/institutionnel/actionnaires-et-investisseurs dans l'espace « information réglementée » et est publiée par le CIC en application des dispositions de l'article L451-1-2 du Code monétaire et financier et des articles 222-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Responsable de l'information:

Frédéric Monot - tél. : 01 44 01 11 97 - frederic.monot@cic.fr